

Image not found or type unknown



succession et leg au dernier vivant, droits des enfants 1er mariage

Par **sperlonga**, le **03/03/2020** à **11:36**

Bonjour,

Si mon père décède et qu'il a légué tous ses biens à sa seconde femme (sans enfants de cette union),

Si elle choisit l'usufruit, pourrais je forcer la succession pour récupérer mes droits?

Merci d'avance

Par **janus2fr**, le **03/03/2020** à **13:13**

[quote]

Si mon père décède et qu'il a légué tous ses biens à sa seconde femme

[/quote]

Bonjour,

Votre père ne peut pas léguer tous ses biens à sa seconde épouse puisqu'il a au moins un enfant (héritier réservataire).